

« Ne ratez plus jamais une norme : l'IA fait le guet »

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

2 jours – 14:00 heures

Tarif

540,00€ HT soit 648,00€ TTC par participant

Public

Conducteurs de travaux, chargés d'affaires,
Bureau d'études, économistes de la
construction, dirigeants de PME/TPE du BTP.

Pré-requis

Maîtriser les usages courants d'un ordinateur et
disposer d'une première expérience des
documents techniques ou réglementaires du
secteur BTP.

Modalité et moyens pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation privilégie une approche
expérientielle :

60% mises en situation réalistes issues du
secteur du bâtiment

Apports méthodologiques courts et directement
applicables

Travaux individuels sur les situations réelles des
participants

Salle équipée d'un vidéoprojecteur

Supports pédagogiques numériques

Traçage de prompt fournie

Accès sécurisé aux outils d'IA utilisés pendant la
formation

Modèle de fiche de veille

Le suivi de l'exécution de l'action de formation
se fera au moyen de feuilles d'émargement, co-
signées par le stagiaire et l'intervenant.

Profil de l'intervenant

Formateur expert en Intelligence Artificielle
appliquée aux métiers du bâtiment, spécialiste
de l'accompagnement au changement et de
l'optimisation des processus administratifs et
techniques.

Informations complémentaires

Ordinateur portable OBLIGATOIRE pour la mise
en pratique.

Navigateur web récent : Chrome, Firefox, Edge,
Brave ou Opéra

Enjeu

Le secteur du bâtiment est soumis à un ensemble complexe de normes (DTU, NF, Eurocodes, règles de l'art) qui évoluent régulièrement et impactent directement la conception, la mise en œuvre et la réception des ouvrages. Ne pas intégrer une évolution normative peut entraîner non-conformités, réserves, litiges ou surcoûts pour l'entreprise. Parallèlement, les outils d'intelligence artificielle offrent de nouveaux moyens pour filtrer, synthétiser et traduire ces évolutions en conséquences concrètes pour les chantiers.

Objectif professionnel

À l'issue de la formation, le participant sera capable d'organiser une veille normative assistée par l'intelligence artificielle afin d'identifier, analyser et exploiter les évolutions réglementaires et normatives applicables aux opérations de construction, et de sécuriser ses décisions techniques et documentaires.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Configurer un système de veille normative assisté par IA à partir de sources réglementaires et normatives fiables adaptées à son activité.
- ✓ Analyser une évolution normative et en identifier les impacts opérationnels sur un chantier ou une opération de construction.
- ✓ Produire une note de veille mensuelle structurée intégrant les évolutions réglementaires et normatives pertinentes pour son entreprise.
- ✓ Vérifier la conformité d'une fiche technique produit au regard des exigences normatives applicables à l'aide d'un outil d'IA.
- ✓ Intégrer des références normatives pertinentes dans un mémoire technique ou une réponse à appel d'offres.

Contenu

Jour 1 :

- Panorama des normes BTP incontournables (DTU, NF, Eurocode) et leurs sources officielles
- Atelier "Ma veille normative en 15 min/semaine" : choix des sources, paramétrage, premiers résultats avec l'IA
- Atelier "Décoder une norme avec l'IA" : résumé, points clés, impact sur les pratiques de chantier
- Atelier "Fiche technique vs norme" : comparaison et validation avec l'IA sur un cas réel

Jour 2 :

- Atelier "Note de synthèse normative" : production d'une fiche de veille mensuelle automatisée
- Atelier "Mémoire technique et normes" : intégrer automatiquement les références normatives dans une réponse AO
- Sécurité économique : quelles infos de veille ne pas partager dans un outil IA grand public
- Plan d'action individuel sur 30 jours

Critères et modalités d'évaluation

Questionnaire de positionnement permettant d'identifier le niveau de connaissance des normes BTP, les pratiques actuelles de veille, et le degré d'utilisation de l'IA.

Évaluations formatives : Exercices pratiques, études de cas, mises en situation, TD.

Évaluation certificative des acquis, le participant devra :

1. paramétrer une veille IA ;
2. analyser une évolution normative ;
3. produire une fiche de synthèse ;
4. justifier l'impact sur une situation chantier.

Validation par le formateur au regard d'une grille critériée. : niveau attendu, 70%.

En cours et/ou en fin de formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs opérationnels à l'aide d'un questionnaire.

